

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 10 septembre 2026 du jeudi 10
septembre 2026 à 20:00

En exercice : 15

Présents : 13

Excusés : 1

Absents : 1

Date de la convocation :
03/09/2026

Président de séance :
Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :
Marc PROVOST

Rapporteur : Philippe
BUSSERON

**N° interne de l'acte : 9-
10092026**

N° de feuillet :

jeudi 10 septembre 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réuni(e) au nombre prescrit par la loi, à Salle de réunion de la mairie.

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Manon GONNIN, Emilie HUGUET, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Morgane ANTOINE, Joffrey MASSON, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Angélique DUBOCAGE (donne pouvoir à : Christian DUBOCAGE)

Membres Absents :

Michel POUYET

Délibération 9 - Convention d'assistance informatique : support technique ABT

Vu le règlement 2016/679 du Parlementa Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

Vu la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée

Vu les statuts modifiés d'Allier Bourbonnais Territoires

Vu l'adhésion de la commune de BAYET à Allier Bourbonnais Territoires

Vu la convention de partenariat entre ABT et Cosoluce signée le 20 février 2020 et son avenant n°1 signé le 18 novembre 2025

Afin de continuer de profiter du support technique et de l'assistance informatique pour le logiciel métier Mairie Cosoluce et la délivrance des certificats électroniques avec la société CertEurope, Monsieur le Maire propose de signer la nouvelle convention proposée par ABT précisant les missions de chacune des parties et définissant les modalités des intervention effectuées par l'ABT pour le compte de la commune.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil décide :

- APPROUVE la nouvelle convention d'assistance informatique : support technique
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance informatique : support technique proposée par l'ABT annexée à la présente délibération, ainsi que tous les actes et documents y afférents.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Manon GONNIN, Emilie HUGUET, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Morgane ANTOINE, Joffrey MASSON, Nathalie MAY

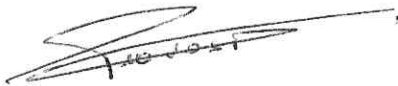
Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Le Secrétaire de séance,
Marc PROVOST



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire



Certifié exécutoire : 11 septembre 2026

Transmis au contrôle de légalité le : 11 septembre 2026

Publié le : 11 septembre 2026

